



LE CRISTO LIEN

LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS
Un syndicat de continuité

Une de nos militantes et amie s'en est allée



Nous souhaitons rendre hommage à notre collègue **Françoise Swale** qui nous a quittés prématurément le vendredi 13 mai 2016 à l'âge de 63 ans alors qu'elle venait de cesser ses fonctions à la dernière rentrée scolaire. Elle s'était retirée à Monpon Mesnestrol en Dordogne où elle espérait couler une paisible retraite, se rapprochant ainsi de son frère et de sa famille. C'était sans compter sur cette terrible maladie qui ronge et l'avait atteinte alors qu'elle exerçait encore.

Il faut souligner son courage et sa ténacité pour mener à bien ses missions et laisser une situation nette à son successeur malgré son état de santé qui se dégradait de jour en jour.

Après avoir exercé les fonctions de gestionnaire matérielle dans plusieurs établissements de l'Académie de Créteil, elle avait été nommée agent comptable du Lycée René Descartes à Champs sur

Marne, ayant en charge une agence comptable de quatre établissements.

Par ailleurs, **Françoise Swale** remplissait des missions de tutorat et de formation des nouveaux gestionnaires. Toujours volontaire pour s'investir dans différents dispositifs. Pour tous ceux qui l'ont côtoyée, on peut dire que Françoise inspirait confiance, elle portait un avis pertinent sur différentes questions qui touchaient notre domaine professionnel ou syndical. En fervente militante, elle n'hésitait pas à s'impliquer pour défendre des idées et s'inscrivait véritablement dans une démarche syndicale au service de tous en tant que commissaire paritaire, membre actif du bureau académique.

Elle a été à l'écoute et a fait preuve de grandes qualités humaines par sa simplicité et son altruisme. Son humour et sa douceur étaient appréciés de tous.

Aussi, sommes-nous tous, profondément peiné de cette disparition précoce, Françoise, tu laisses l'image d'une personne courageuse, forte et combative qui restera à jamais gravée dans nos cœurs et nos mémoires.



L'entretien professionnel

Comme chaque année, vous allez chers collègues être convoqués par votre supérieur **hiérarchique direct** pour l'entretien professionnel. Voici des éléments de base.

A lire sur : <http://www.aeti-creteil.fr/L-entretien-professionnel-annuel>

par Florence Rohr et Bruno Quatremare



NE PAS MANQUER LES RESULTATS ET C.R. DES CAPA

Vous pourrez joindre vos commissaires paritaires le soir même de la CAPA pour avoir l'avis émis et nous vous rappelons que Mme la Rectrice peut légalement ne pas suivre l'avis de la CAPA qui n'a qu'un rôle consultatif.

La CAPA des A a lieu le lundi 23 mai 2016 :

Sylvie Juraver : 06 24 51 13 44 ou sylvie.juraver@ac-creteil.fr

La CAPA des B a eu lieu le mardi 31 mai 2016 :

Eric Dhaisne : 06 85 69 78 44 ou eric.dhaisne1@ac-creteil.fr

N°18 de MAI 2016

La CAPA des C a eu lieu le mercredi 1^{er} juin 2016 :

Franck Charrondière : 06 62 49 41 28 ou franck.charrondiere@ac-creteil.fr

Dans le prochain cristolien, vous trouverez le compte rendu dans ce lien : <http://www.aeti-creteil.fr>

Participez au 4e baromètre UNSA de nos métiers (juste 5 mn de votre temps !)

<http://www.unsa-education.com/spip.php?article2369>

Accords PPCR : Synthèse pour les catégories B et C

Suite à la publication des premiers décrets d'application de l'accord PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) que l'UNSA a signé, tu trouveras un document de communication qui te donne en quelques chiffres les avancées obtenues avec les principales mesures que sont la revalorisation du point d'indice ainsi que la mise en œuvre de la transposition « primes/points » et les nouvelles grilles indiciaires sur notre site internet : <http://www.aeti-creteil.fr/Synthese-categories-B-et-C-accords-PPCR>

Si vous souhaitez approfondir, retrouvez l'intégralité des textes sur notre site dans l'onglet PPCR.

Pont de l'ascension 2016 : Du prévu non anticipé par la DRH de Créteil

A&I-UNSA a été alerté par les collègues des services que Mme la rectrice de Créteil les informait, le 18 mai 2016, de la fermeture des services académiques le vendredi 9 mai 2016 et que ce jour serait décompté de leurs congés annuels.

Nous rappelons à Madame la rectrice de Créteil que ce pont pouvait être largement anticipé et ainsi respecter les droits des salariés ... Lire la lettre ici : <http://www.aeti-creteil.fr/le-Pont-de-l-ascension-2016>

DEMANDES D'AUDIENCE MEPRISEES PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 93

Monsieur le Président,

Cela fait plus d'un an que j'ai été élu secrétaire académique A&I UNSA de Créteil et malgré de nombreuses demandes orales et écrites, vous n'avez pas daigné nous recevoir, encore moins nous répondre.

Je me permets de vous rappeler que nous sommes le syndicat largement majoritaire chez les administratifs de l'Éducation Nationale, et notamment dans les EPLÉ, pour ce qui concerne votre champ de compétences.

Nous représentons donc les collègues secrétaires d'intendance ou d'établissement, qui œuvrent pour la politique sociale et de restauration du département. Nous représentons également les adjoints gestionnaires, correspondant de la collectivité de rattachement, qui dirigent, sous l'autorité du chef d'établissement, le personnel ATTE de votre collectivité. Les adjoints gestionnaires gèrent Lire la suite <http://www.aeti-creteil.fr/DEMANDES-D-AUDIENCE-MEPRISEES-PAR-LE-PRESIDENT-DU-C-D-93>

Le S.A. : Florian Sidobre

Vos commissaires paritaires académiques sont à votre disposition :

- Adjoint : Franck CHARRONDIÈRE : franck.charrondiere@ac-creteil.fr
- SAENES : Eric DHAINES : eric.dhaisne1@ac-creteil.fr
- AAE : Sylvie JURAVER : sylvie.juraver@ac-creteil.fr
- ET faire copie au secrétaire académique : Florian SIDOBRE : florian.sidobre@ac-creteil.fr



Pour tout conseil et renseignement auprès du siège national à Pantin :
Contactez Sylviane JEANNE ou Serge LAGAUZERE Au 01 57 14 07 80. Ou prenom.nom@aeti-uns.org

Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.aeti-creteil.fr>

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles.

Nous serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.

Adhérer nombreux à A&I – UNSA, c'est être plus fort ensemble !